

Trimestriel
3^{ème} trimestre 2004
Bureau de dépôt :
1400 Nivelles
Éditeur responsable :
Mateo Alaluf
Université Libre de Bruxelles

Ont participé à la réalisation
de ce numéro :
Ph. Dryon,
A. Vanheerswyngiels.

Les articles publiés
n'engagent que leur(s)
auteur(s).

Mise en page :
N. da Costa Maya, Centre
de Diffusion de la Culture
Sanitaire asbl.

La *Lettre d'Information* est
une publication du Centre
de Sociologie du Travail, de
l'Emploi et de la Formation.

Toute correspondance doit
être adressée au TEF
Rue de Bruxelles, 39
1400 Nivelles
Tél. : (067) 21.79.51
Fax : (067) 21.79.53

Des exemplaires de cette lettre
d'information peuvent être obtenus
gratuitement.

CHIFFRES DE L'ALPHABÉTISATION EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE

DONNÉES DE BASE DU MARCHÉ DU TRAVAIL SUR CD-ROM

Dans cette Lettre d'Information TEF, vous pourrez trouver un article de Catherine Bastyns (asbl Lire et Ecrire) détaillant et commentant les principaux résultats de l'enquête 2002-03 sur l'alphabétisation des adultes en Communauté française de Belgique.

Quant à elle, Adinda Vanheerswyngiels (TEF-ULB) fait part de l'édition par diverses institutions publiques de sécurité sociale d'un CD-ROM qui contient de nombreuses données concernant le marché du travail en Belgique.

Les rubriques habituelles sur plusieurs publications et colloques, ainsi que les acquisitions du Centre de Documentation du TEF complètent ce numéro.

Colloques, séminaires, journées d'études...
Si vous désirez annoncer l'une ou l'autre manifestation, nous attendons vos informations
*au plus tard **pour le 15 novembre 2004***
afin qu'elles puissent paraître dans la Lettre d'information n° 4/2004
qui sortira fin décembre 2004.



Vous trouverez sur le site web du TEF-ULB

- Le texte des Lettres d'Information depuis le n° 3/98
- La liste de nos publications
- Des informations de dernière minute concernant les colloques et autres activités scientifiques

<http://www.ulb.ac.be/project/tef>

Le Centre d'information du TEF-ULB
accessible sur rendez-vous
est situé
Rue de Bruxelles, 39 à 1400 Nivelles
Tél.: (067) 21 79 51 • Fax : (067) 21 79 53
Courriel : LI-TEF@ulb.ac.be

<http://www.ulb.ac.be/project/tef>

Le Centre d'information du steunpunt WAV
est situé
E. Van Evenstraat 2B, Lokaal B à 3000 Leuven
Tél.: (016) 32 32 39 • Fax : (016) 32 32 40
E-mail : steunpunt.wav@hiva.kuleuven.ac.be

Il est accessible tous les jours sauf le jeudi matin
de 9 à 12h30 et de 14h à 17h.

LES CHIFFRES DE L'ALPHA

PRINCIPAUX RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE 2002-03 SUR L'ALPHABÉTISATION DES ADULTES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE DE BELGIQUE⁽¹⁾

De la «découverte» de l'alphabétisme à la reconnaissance du droit à l'alphabétisation pour tous : un parcours inachevé

L'alphabétisation à ses débuts, dans les années '60, ressemblait à un patchwork d'initiatives créées en réponse à des besoins exprimés en différents lieux, par des publics très divers, mais majoritairement immigrés : cours du soir pour travailleurs, groupes centrés sur le développement socio-culturel, l'amélioration des conditions de vie quotidienne, les femmes, ... patchwork de petites structures animées par des bénévoles, généralement proches des mouvements ouvriers⁽²⁾ et centrées sur la problématique de l'immigration.

Ce n'est que dans les années 70, sur fond de crise économique, que se révèle la persistance de l'analphabétisme parmi la population autochtone - un phénomène resté insoupçonné jusque là du fait de la scolarité obligatoire (depuis 1919!) et inaperçu en situation de plein emploi. Cette crise posera également le problème de la reconversion des chômeurs, et de manière plus générale celui de la formation permanente de ceux qui, tout en n'étant pas analphabètes, sont peu scolarisés ou manquent d'outils pour réagir aux mutations socio-économiques qui se profilent. C'est dans ce contexte que l'asbl *Lire et Ecrire* est créée, en 1983, à l'initiative de quatre associations d'insertion socio-professionnelle de Bruxelles et de Wallonie. Avec pour objectif d'interpeller les pouvoirs publics, de promouvoir l'alphabétisation et d'organiser en réseau les projets qui ont émergé.

Lorsque L&E organise, en 1988, sa première enquête auprès des opérateurs d'alpha, le réseau accueillait, dans des conditions matérielles fort précaires, environ 3.000 apprenants. Seize ans plus tard, on dénombre plus de 14.000 apprenants, les emplois se sont largement stabilisés, l'alphabétisation est reconnue et subventionnée à travers de nombreux dispositifs publics. Bien plus : à l'été 2004, la question de l'alphabétisme et le soutien à l'alphabétisation figurent comme une priorité dans les déclarations et accords des gouvernements nouvellement sortis des urnes, tant au niveau Bruxelles qu'en Wallonie et en Communauté française.

Mais cette reconnaissance n'empêche que derrière la question de l'analphabétisme se profilent des problèmes sociaux majeurs, dont la réponse est loin en amont du soutien à l'alpha.

«Comment se fait-il qu'il y ait des personnes analphabètes alors que la scolarité est obligatoire jusqu'à 18 ans ? D'où viennent ces milliers de primo-arrivants qui se bousculent à notre porte pour suivre des cours d'alphabétisation ou de 'français langue étrangère', par quels mécanismes révélateurs de quels dysfonctionnements sont-ils poussés là, à des milliers de kilomètres de leurs familles ? Quel sens à se former et se former encore quand il n'y a pas assez d'emplois ?»⁽³⁾

Et par ailleurs, le constat demeure : selon les estimations les plus modérées, chez nous comme dans la plupart des pays développés, au moins un adulte sur dix est «incapable de lire et d'écrire, en le comprenant,

un exposé simple et bref de faits en relation avec sa vie quotidienne».⁽⁴⁾ Estimation et définition minimalistes, à mettre en regard avec celles d'un organisme tel que l'OCDE, pour qui «*au moins un adulte sur quatre dans tous les pays et régions examinés*» serait «*incapable de faire face aux exigences de la vie personnelle et professionnelle dans une société complexe et avancée*»⁽⁵⁾ - une estimation que Lire et Ecrire ne reprend certes pas à son compte.

Comme on le voit, les enjeux sont en ce domaine multiples : revendiquer des moyens pour que tout adulte qui le souhaite puisse accéder à une formation répondant à ses aspirations et à ses besoins ne peut déboucher sur la dérive qui tend à élever sans cesse le seuil à partir duquel un individu sera considéré comme analpha-

1. Les données statistiques complètes sont disponibles à L&E Communautaire (02 502.72.01 ou lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be).
2. On citera à titre d'exemple le groupe composé de militants syndicaux qui fonda le *Collectif d'alphabétisation* ; ou l'association *Vie féminine*, proche du Mouvement Ouvrier Chrétien, qui fut à l'origine de cours d'alpha intégrés à d'autres activités liées à la vie quotidienne des femmes.
3. Cf. Lire et Ecrire : *Livre blanc*, mars 2004, 48 p. Ce cahier de revendications a été publié par L&E à la veille des élections régionales et européennes de juin 2004.
4. Pour reprendre la définition de l'analphabétisme donnée par l'UNESCO en 1958.
5. Cf. *La littératie à l'ère de l'information*, OCDE, Paris / Ministre de l'Industrie, Canada, 2000. Cette étude récapitule les résultats des trois enquêtes IALS (*International Adult Literacy Survey*) menées de 1994 à 1998 dans une vingtaine de pays ou régions (dont la Flandre) qui comptent parmi les plus développés du monde.

bête ou illettré. Et se centrer sur les actions d'alphabétisation ne peut dispenser de l'analyse critique des conditions de production de l'analphabétisme.

LE PATCHWORK DE L'ALPHA

Depuis 1988, soit 5 ans après sa création, *Lire et Ecrire* réalise chaque année une enquête auprès de l'ensemble des opérateurs qui organisent, à Bruxelles et en Wallonie, des actions d'alphabétisation. Bien que centrée sur la formation des adultes peu scolarisés, cette enquête s'adresse en fait à des opérateurs dont l'action déborde l'alphabétisation au sens strict.

Le questionnaire qui leur est adressé distingue ainsi les trois catégories suivantes :

Alphabétisation proprement dite
(= apprendre à parler, lire, écrire, calculer, ...) pour des adultes francophones ou non, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme scolaire ni en Belgique, ni à l'étranger.

Formation de base

(= poursuivre sa formation en lecture, écriture et calcul) pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB - Certificat d'Etudes de Base, «diplôme de primaire» ou le CESI - Certificat de l'Enseignement Secondaire Inférieur (ou leurs équivalents);

Français langue étrangère

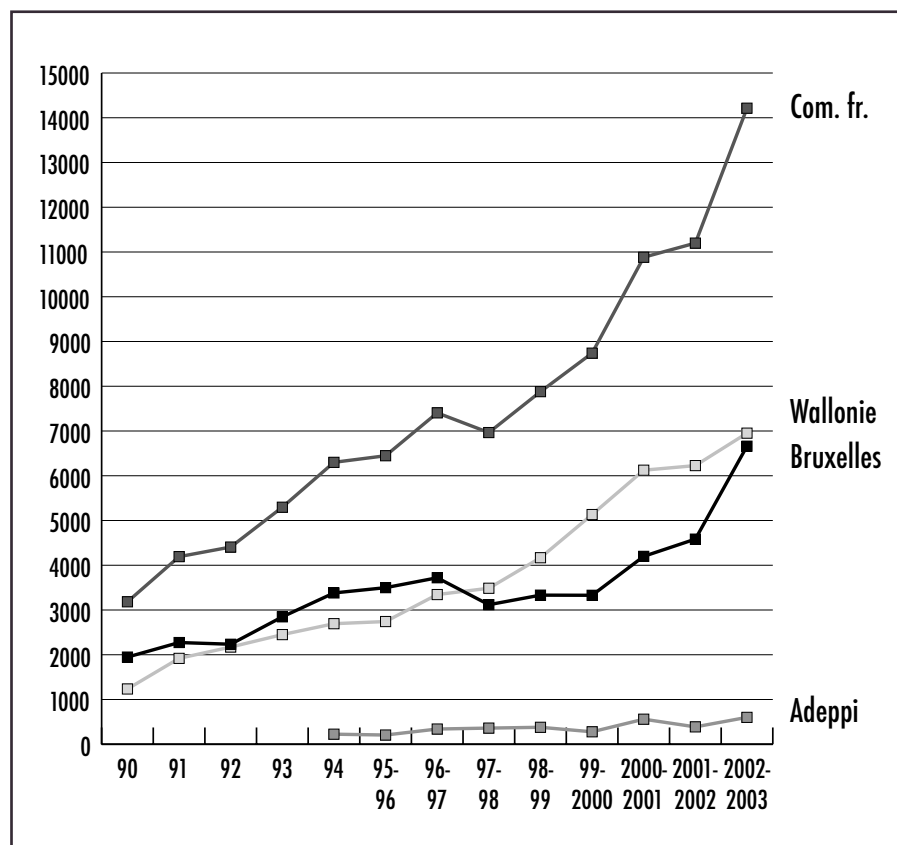
(= apprendre à parler et écrire en français) pour des adultes maîtrisant l'écrit dans leur langue maternelle.

Les deux derniers types de formation ne sont toutefois pris en compte dans le cadre de l'enquête que pour autant qu'elles soient réalisées par des opérateurs organisant au moins un module d'alphabétisation au sens strict.

Ces actions, et plus généralement les actions de formation s'adressant à un public infra-scolarisé, sont nées de l'initiative de volontaires et d'associations ; actuellement encore, elles sont organisées essentiellement par le secteur associatif. Mais sous ce terme générique, on retrouve des acteurs dont l'objet social, la taille, le mode de fonctionnement,... varient considérablement et qui relèvent, quant à leur reconnaissance publique et à leurs sources de financement, d'une foule de dispositifs : Education permanente, Insertion socio-professionnelle, Intégration des personnes immigrées, Plans sociaux intégrés, etc. Par ailleurs, d'autres types d'organismes, publics ou parapublics (écoles de promotion sociale, centres régionaux d'intégration,...), se sont progressivement impliqués dans les formations concernées, mais en privilégiant tel type de public ou tel niveau de formation.

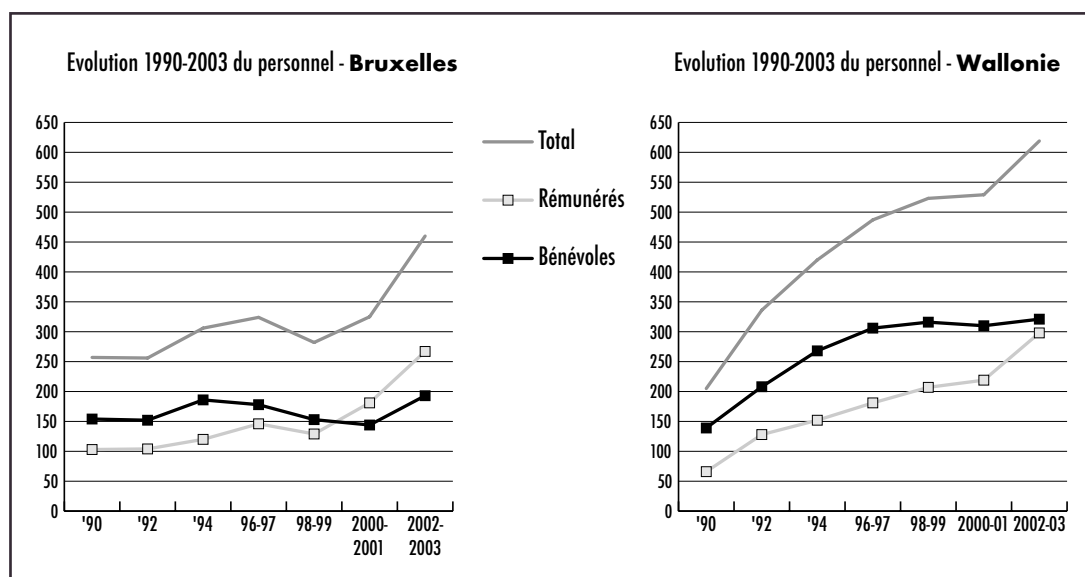
Le champ de l'alphabétisation est en réalité si diversifié que des chiffres globalisés restituent imparfaitement les différents cas de figure. Que signifie la participation d'un nombre donné d'apprenants, quand ici elle représente une fréquentation intensive, là quelques heures de cours par semaine ; quand il s'agit ici de personnes déjà scolarisées apprenant le français, là de personnes qui peinent à lire quelques mots ou à tracer une lettre ?

Cette réserve, qui s'applique à toute statistique, est particulièrement cruciale en alpha. Les 14.214 apprenants recensés en 2002-03 ne constituent en effet pas le public de l'alpha, mais différents publics, avec différentes pratiques de formation - de même que les organismes qui les accueillent. Au-delà des chiffres globaux, il faut donc s'attacher aux catégories plus fines et aux corrélations qui permettent de voir de quoi et comment se constitue cet ensemble bigarré.



UN SECTEUR EN CROISSANCE

126 organismes ont participé cette année à l'enquête réalisée par: 69 organismes bruxellois, 55 de la Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir Lire et Ecrire communautaire et l'ADEPPI⁽⁶⁾ (qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie).



Les 14.214 apprenants qui ont participé aux formations au cours de l'année 2002-03, se répartissaient à raison de 6.661 à Bruxelles (47%) et 6.952 en Wallonie (49%), 601 apprenants (4%) suivant leur formation auprès de l'ADEPPI.

L'année précédente, on comptait 11.199 apprenants.

La croissance quasi continue que connaît le secteur de l'alpha depuis le début des années 90 s'est cette fois accélérée. L'année est marquée par le développement à Bruxelles du *Plan pour l'alphabétisation*⁽⁷⁾, dont la première phase démarrait en septembre 2002.

Lire et Ecrire Bruxelles, qui coordonne la mise en œuvre de ce Plan, intervient à présent aussi comme opérateur, à l'instar des 8 «régionales» wallonnes de Lire et Ecrire.⁽⁸⁾

Malgré cette croissance du nombre d'apprenants accueillis, cette année encore au moins 3.345 candidats aux formations ont dû être refusés, généralement faute de places disponibles.

L'enquête dénombre 1.113 personnes travaillant dans le secteur de l'alpha, dont 46% bénévolement. L'an dernier, on en comptait 918, dont 49% de bénévoles. L'augmentation des travailleurs rémunérés est particulièrement nette à Bruxelles, autre impact du *Plan pour l'alphabétisation* développé dans cette Région.

Pour mémoire, en 1990 on comptait 3.183 apprenants et 462 travailleurs ; à l'époque, près des 2/3 du personnel étaient des bénévoles⁽⁹⁾.

LE «SECTEUR DE L'ALPHA»- OPÉRATEURS ET CHAMP D'ACTIVITÉS

Sur les 847 groupes de formation organisés par les opérateurs en 2002-03, plus de la moitié étaient centrés sur l'alphabétisation au sens strict, 15% sur la formation de base et 31% sur le français langue étrangère (FLE).

Le tableau ci-dessous illustre clairement l'option de L&E de cibler

spécifiquement les personnes les moins scolarisées, tandis que les autres opérateurs organisent en proportion nettement plus importante des groupes FLE (qui accueillent donc des apprenants maîtrisant l'écrit dans leur langue maternelle).

Comme on l'a évoqué plus haut, les opérateurs concernés par l'enquête sont majoritairement des associations, mais il s'agit quelquefois d'autres types d'organismes : CPAS ou autres services créés à l'initiative de pouvoirs publics (centres pour réfugiés, foyers culturels, bibliothèques publiques,

	Nombre de groupes	Alpha	Fo. base	FLE
Total	847	54%	15%	31%
Lire & Ecrire	273	70%	12%	19%
Autres opérateurs	574	47%	17%	37%

6. ADEPPI : Atelier d'Education Permanente pour Personnes Incarcérées.

7. Plan de développement bruxellois pour l'alphabétisation, abrégé ci-après PDA.

8. L'organigramme de Lire et Ecrire, c'est une structure faitière (L&E «communautaire»), deux coordinations à l'échelle des Régions (L&E Bruxelles et L&E Wallonie), 8 «régionales» wallonnes (L&E Brabant wallon, etc.) et 6 «zones» pour Bruxelles. Les 11 premières sont chacune des asbl autonomes. Les 6 zones de Bruxelles, récemment mises en place, auront à terme également ce statut.

9. Une analyse de l'évolution du secteur de 1990 à 2000-01 a été publiée in «Les chiffres de l'alpha. L'alphabétisation en Communauté française», Journal de l'Alpha n° 128, avril-mai 2002, 40 p.

etc.), ainsi que certaines écoles de Promotion sociale⁽¹⁰⁾. Sur les 126 opérateurs concernés, on dénombre 110 associations d'initiative privée, 10 organismes d'initiative publique ou parapublique et 6 écoles de Promotion sociale.

Une minorité des opérateurs⁽¹¹⁾ se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, etc.). Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

Interrogés sur ce qui constitue leur principal domaine d'activité, 27% des organismes déclarent que c'est *l'éducation permanente des adultes*⁽¹²⁾, 23% que c'est avant tout *l'alphabétisation*. Viennent ensuite *l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi* (11% des organismes), *l'action sociale* et le *développement communautaire* (tous deux 8%). L'activité principale des autres opérateurs peut encore être *l'enseignement de promotion sociale, l'accueil et l'intégration des populations étrangères*, ainsi que le *soutien scolaire aux enfants et jeunes*, etc.

A noter que sur l'ensemble des opérateurs du secteur de l'alpha, 41 (33%) organisent une école de devoirs.

Ajoutons encore qu'il est rare que les associations travaillent seules ; elles agissent plus généralement en partenariat avec d'autres associations, ou avec des organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les Ecoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, académies, cités sociales, etc.

Ceci peut s'avérer intéressant non seulement pour des raisons de coût et de proximité avec le public, mais aussi pour le rayonnement des activités : les lieux d'alpha sont ainsi plus visibles, plus accessibles, l'activité est valorisée par la structure d'accueil (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) et les synergies avec l'organisme accueillant sont facilitées, tant pour l'opérateur de formation que pour les apprenants.

LES APPRENANTS

Genre et âge

Les moyens consacrés à la formation des femmes représentaient 63% des apprenants ; cette sur-représentation est en partie liée au fait qu'un quart des organismes (33) développent une offre d'alpha qui s'adresse exclusivement aux femmes. 21% des apprenantes suivaient ainsi leur formation dans des organismes exclusivement féminins (du moins en ce qui concerne leur secteur alpha). Ce phénomène est nettement plus important à Bruxelles qu'en Wallonie. Les apprenants masculins sont proportionnellement plus nombreux au sein des groupes organisés par *Lire et Ecrire*.

Au total, 71% des apprenants ont entre 26 et 50 ans. Les moins de 25 ans constituent 22% du public ; les plus de 50 ans près de 10%. Ces proportions se retrouvent quasi à l'identique à Bruxelles et en Wallonie, et tant en ce qui concerne L&E que les formations organisées par d'autres opérateurs (à l'exception de l'Adeppi, qui a un public plus jeune).

Nationalité

Globalement, 81% des apprenants sont de nationalité étrangère, proportion qui a peu varié depuis le début des années 90. Plusieurs observations peuvent être faites à cet égard.

La première est que les Régions diffèrent sur ce plan : la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie (75%) qu'à Bruxelles (90%), Région où la population étrangère est globalement nettement plus importante qu'en Wallonie⁽¹³⁾.

Le public de l'Adeppi est constitué quasi pour moitié d'apprenants belges.

Quant à cette répartition Belges / Étrangers, il faut aussi noter que certains des apprenants belges ont acquis récemment la nationalité.

La seconde observation est que le secteur de l'alpha accueille actuellement des apprenants venant d'horizons bien plus divers que précédemment. Les apprenants des nationalités traditionnellement présentes dans les lieux

10. L'enquête réalisée par L&E n'a pas pour ambition de recenser l'offre des écoles de Promotion sociale, ce type d'établissement devant faire l'objet d'un recensement distinct, réalisé par le Ministère de l'Éducation. Certaines écoles qui développent un partenariat important avec le secteur associatif sont néanmoins prises en compte ici.

11. A savoir les 11 asbl Lire et Ecrire et quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le Collectif Alpha (à Bruxelles), l'École Alpha (à Mons), Alpha 5000 (à Namur).

12. Au sens défini par le décret du 8 avril 1976. Pour ceux qui ne sont pas familiers du secteur, l'intitulé «éducation permanente» se confond souvent avec formation continuée ou «tout au long de la vie». La notion d'éducation permanente s'apparente davantage à celle d'éducation populaire. Lire et Ecrire a consacré récemment un double numéro de son périodique Le journal de l'alpha (n°132 et 133, décembre à mars 2003) à cette question.

13. En 2001 (données INS), 27% de la population bruxelloise est de nationalité étrangère, 9,5% de la population wallonne. En ne retenant pas les «étrangers CE», qu'on rencontre peu en alpha (en tout cas avant l'élargissement), la proportion d'étrangers «hors CE» dans la population est de 14% à Bruxelles, 2% en Wallonie. Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent donc rendre compte de la présence de personnes séjournant transitoirement en Belgique.

NOTES & ÉTUDES

Apprenants selon leur nationalité (regroupement par zones géopolitiques) - En %.

	Union européenne	Maghreb	Afrique (hors Maghreb)	Europe centrale & de l'est	Balkans	Turquie	Proche & Moyen orient (sauf Turquie)	Asie	Amérique latine	Autres	Sous-total apprenants étrangers	Inconnu	Total apprenants étrangers.	Apprenants belges
Wallonie	7%	15%	11%	24%	10%	14%	7%	7%	4%	0,6%	4.575	221	4.814	1.637
		2-3	4-5	1	4-5	2-3							75%	25%
Bruxelles	2%	39%	17%	9%	8%	8%	8%	3%	6%	0,5%	5.234	39	5.945	693
		1	2	3	4	4	4						90%	10%
Adeppi	21%	42%	8%	15%	0%	6%	0%	2%	4%	0,7%	305	0	305	266
	2	1	4	3		5							53%	47%
Communauté française	5%	28%	14%	16%	9%	10,5%	7,5%	5%	5%	0,6%	10.114	260	11.064	2.596
		1	3	2	5	4							81%	19%

Les chiffres en gras et italiques indiquent le rang d'importance des différentes nationalités étrangères.

d'alpha, en lien avec les politiques successives d'immigration de la main d'œuvre (Maghreb, Turquie), cèdent en effet le pas à des apprenants d'origines plus diverses, parmi lesquels les personnes originaires des pays de l'ex «bloc de l'est» occupent une part prépondérante.

Si ce phénomène s'observe globalement, les Régions wallonne et bruxelloise diffèrent cependant beaucoup quant au poids relatif des différentes nationalités représentées.

En Wallonie, les apprenants originaires de l'Europe centrale et de l'est constituent le groupe le plus nombreux (le quart des apprenants étrangers ; le tiers si on y additionne ceux originaires des Balkans). Viennent ensuite les apprenants originaires du Maghreb (15%) et de Turquie (14%).

A Bruxelles, les apprenants originaires du Maghreb restent de loin les plus nombreux (39% des apprenants étrangers), suivis de ceux venus d'autres pays d'Afri-

que (17%). Les apprenants en provenance de l'ex «bloc de l'est» y constituent moins de 10% des apprenants étrangers.

On soulignera par ailleurs que 13% des apprenants étrangers sont des réfugiés ou des candidats à la régularisation (16% en Wallonie, 12% à Bruxelles). Cette proportion encore considérable est cependant nettement moindre que les années antérieures, où ils constituaient plus du quart des apprenants étrangers. Cette évolution est à mettre en lien avec la diminution du nombre de demandes d'asile¹⁴ d'une part, d'autre part avec le développement de cours de français langue étrangère organisés dans les centres pour réfugiés ainsi qu'en promotion sociale.

Le développement du FLE en promotion sociale a de fait permis - dans une mesure insuffisante encore, mais appréciable - que des adultes déjà largement scolarisés dans leur langue trouvent réponse à leur besoin de formation ailleurs

qu'en alpha, où ils n'aboutissaient souvent qu'à défaut d'une offre plus adéquate.

Statut des apprenants (selon la source de leurs revenus)

Les deux catégories de loin les plus importantes sont d'une part les personnes qui ne disposent pas de revenus de leur propre chef (femmes - ou hommes - «au foyer», demandeurs d'emploi non indemnisés, détenus...), qui représentent 37% de l'ensemble du public, d'autre part les personnes aidées par les CPAS (34%).

Ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent de plus en plus souvent avec des personnes submergées

14. Le nombre de demandes d'asile en Belgique, qui avait explosé de 1998 à 2000 (atteignant 42.691 demandes cette année-là), est passé à 25.549 en 2001, et à 16.940 en 2003.

par les difficultés de leur vie quotidienne. C'est une des raisons pour laquelle les acteurs de l'alphabétisation s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé,... et bien sûr le droit de se former.

C'est aussi parce qu'il est impossible - et en tout cas pas souhaitable - de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée

par le secteur associatif n'est quasi jamais une offre de «cours secs», mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. En sorte que les participants trouvent, dans le lieu même de leur

formation, un soutien et des outils pour chercher une issue à leurs difficultés individuelles et collectives.

La catégorie des apprenants qui travaillent s'est amenuisée au fil du temps, et ils ne représentaient plus que 9% du public en 2002-03. Des projets se développent actuellement, en partenariat avec le monde du travail (secteur public, entreprises, syndicats) pour prendre davantage en compte ce public. On observe d'ailleurs déjà une légère remontée à cet égard, car ils étaient à peine 7% l'année précédente. Ce sont surtout les opérateurs *Lire et Ecrire* qui accueillent davantage d'appre-

nants qui travaillent, ce qui suppose évidemment d'organiser les formations dans des plages horaires compatibles (cours du soir) ou de monter des projets dans lesquels

fait que plus du tiers des apprenants aient un niveau de diplôme au moins CESI (secondaire inférieur) nécessite quelques explications, de même qu'elle appelle les acteurs du secteur à la vigilance.

Depuis le milieu des années 90 jusque 2001, on a de fait relevé une tendance à la hausse du niveau de scolarité antérieure des apprenants.

Depuis lors, une inversion de cette tendance s'est amorcée, qui témoigne que les acteurs ont pris la mesure de cette dérive et se sont recentrés sur l'accueil des adultes

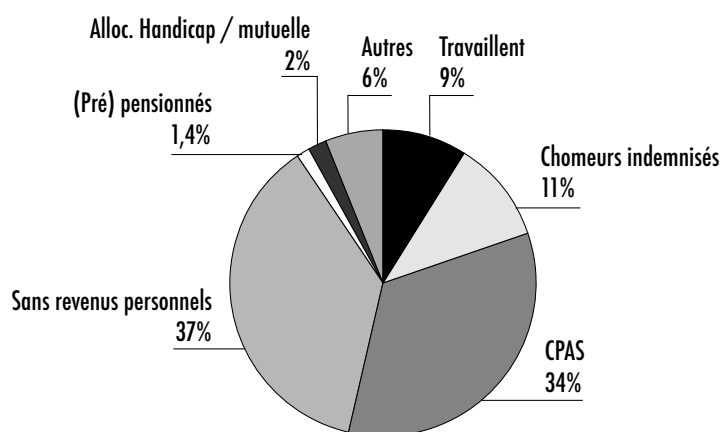
les moins scolarisés. Ce n'est toutefois pas simple, car plusieurs facteurs jouent dans la hausse du niveau de formation initial des apprenants.

Il y a d'une part le fréquent amalgame alphabétisation / français

langue étrangère (FLE). Confrontés à une demande très forte de FLE et aux lacunes de l'offre dans ce domaine, les opérateurs ont eu tendance à s'ouvrir à des publics déjà bien scolarisés dans leur pays d'origine, et ceci d'autant plus que nombre d'organismes orientent systématiquement vers l'alpha les demandeurs de FLE quel que soit leur niveau de formation. Le secteur de l'alpha fait alors figure de planche de salut pour ces candidats ne trouvant pas place ailleurs.

Par ailleurs, la présence dans les groupes d'alphabétisation et de formation de base d'apprenants qui ont obtenu en Belgique un diplôme relativement élevé reflète

Statut des apprenants, selon la source de leurs revenus



Nombre et proportion d'apprenants ayant un travail

		Apprenants dont statut connu	Apprenants ayant un travail	%
Wallonie	L&E	2.807	289	10%
	Autres opérateurs	2.794	160	6%
Bruxelles	L&E	527	118	22%
	Autres opérateurs	4.799	419	9%

l'employeur consent à libérer son personnel durant le temps de travail.

Niveau d'études des apprenants

On a vu plus haut que l'enquête déborde le champ de l'alphabétisation proprement dite, ce que cette donnée met crûment en lumière.

Dans l'ensemble, près de la moitié du public (46%) n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (le CEB, le «diplôme de primaire»); 20% possèdent au mieux ce certificat. Si la majorité des apprenants a donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur, le

l'élévation des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continues, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus «manuels». Elle reflète aussi que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un cesi, et à fortiori d'un ceb, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne.

C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabétisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Vu que l'offre reste réduite⁽¹⁵⁾, le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment comme bien souvent de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

L'ORGANISATION DES FORMATIONS

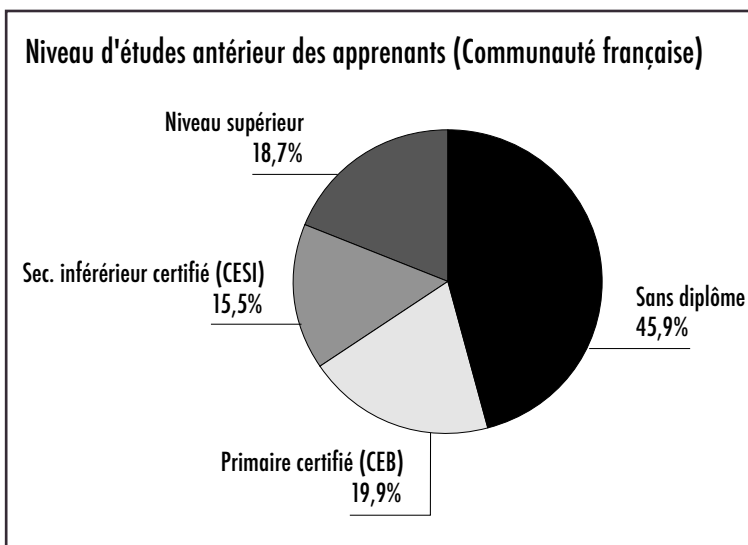
Nombre d'heures de formation suivies par semaine

La majorité des apprenants (56%) suivaient un horaire relativement léger, de 4 à 8 h. par semaine, 10% suivant même un moindre nombre d'heures. 21% suivaient par contre un horaire intensif de minimum 13h / semaine (souvent bien plus), et 14% suivaient de 9 à 12 heures hebdomadaires.

moins de 4h.	4 à 8h.	9 à 12h.	13 à 17h.	plus de 18 h.	Total ap. horaire connu
1.097	6.291	1.546	766	1.567	11.267
10%	56%	14%	7%	14%	100%

Le temps que les apprenants consacrent à leur formation est évidemment affaire de choix et de

disponibilités personnelles - encore faut-il qu'ils puissent exercer librement ce choix et qu'il existe donc une offre diversifiée. On relèvera à cet égard qu'un certain nombre d'opérateurs (13) offrent uniquement un horaire léger (moins de 4h.), généralement insuffisant pour consolider les apprentissages.



Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

9% des apprenants suivaient les cours en soirée, 2% à la fois le jour et le soir. La participation en soirée est évidemment directement liée à l'importance de l'offre de cours du soir, et il est clair que ceux-ci sont plus difficiles à organiser. Sur les 123 opérateurs de formation de l'enquête 2002-03⁽¹⁶⁾, seuls 35 organismes (28%) offraient des cours en soirée. Cette option favorise évidemment l'accueil d'apprenants qui travaillent par ailleurs.

Contrats de formation

1.848 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d'un *Contrat de formation* avec le Forem ou Bruxelles Formation, ce qui leur permettait de bénéficier de certains avantages (indemnité de 1,1 euro par heure de formation, remboursement des frais de déplacement et de garde d'enfant, dispense de pointage, ...), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation.

Bien que le nombre d'apprenants en Contrat de formation soit en augmentation constante (on en comptait moins de 400 en 1994, 1.480 l'année dernière), ils ne représentent encore que 13% de l'ensemble, et 31% des apprenants demandeurs d'emploi⁽¹⁷⁾. A noter que le quart seulement

des opérateurs (32 sur 124) étaient agréés comme OISP (organisme d'insertion socio-professionnelle) et étaient donc en mesure d'offrir à leurs apprenants la possibilité d'un Contrat de formation. Sur les 1.848 personnes en contrat de formation, 70% étaient des femmes (alors qu'elles représentent 63% du public) ; les apprenantes sont donc proportionnellement un peu plus nombreuses que leurs homologues masculins à bénéficier de la mesure.

des opérateurs (32 sur 124) étaient agréés comme OISP (organisme d'insertion socio-professionnelle) et étaient donc en mesure d'offrir à leurs apprenants la possibilité d'un Contrat de formation.

Sur les 1.848 personnes en contrat de formation, 70% étaient des femmes (alors qu'elles représentent 63% du public) ; les apprenantes sont donc proportionnellement un peu plus nombreuses que leurs homologues masculins à bénéficier de la mesure.

15. Rappelons qu'au cours de l'année 2002-03, plus de 3.000 candidats apprenants ont encore dû être «refusés».

16. Donc sans compter l'Adeppi, dont les cours sont nécessairement en journée.

17. Par «demandeurs d'emploi» on entend ici ceux qui sont effectivement inscrits comme tels (qu'ils soient chômeurs indemnisés ou demandeurs non indemnisés) et ceux qui émargent au CPAS et sont donc au moins potentiellement inscrits comme demandeurs d'emploi.

L'ENCADREMENT

En 2002-03, les 1.113 intervenants du secteur se répartissaient à raison de 54% de rémunérés (599) et 46% de bénévoles (514).

Les bénévoles ont joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention que les pouvoirs publics accordaient au départ à la problématique de l'analphabétisme. Bien que leur nombre ait continué à progresser en chiffres absolus, une diminution de la proportion de bénévoles s'observe depuis 1997, puisque à partir de là le nombre de rémunérés ayant pu être engagés dans le secteur a augmenté plus rapidement⁽¹⁸⁾. On notera que le Plan bruxellois pour l'alphabétisation coordonné par Lire et Ecrire Bruxelles fonctionne exclusivement avec du personnel rémunéré.

Si à Bruxelles les bénévoles sont moins nombreux que les rémunérés depuis la fin des années '90, en Région wallonne ils restent encore majoritaires. Cette disparité s'explique notamment par la volonté d'augmenter le nombre de lieux de formation dans les zones plus rurales, afin de se rapprocher du public. Dans ces groupes locaux généralement de petite taille, et par définition dispersés sur le territoire, la contribution de bénévoles connaissant bien la situation et les ressources locales s'avère particulièrement précieuse.

Les proportions bénévoles/rémunérés, calculées sur des nombres de personnes, doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté. Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 1/5 de l'ensemble du travail presté dans le secteur.

A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus

importante : 81% des rémunérés et 75% des bénévoles sont des femmes.

Pour le personnel, on relèvera encore les caractéristiques suivantes :

Parmi les rémunérés :

- Plus de la moitié des rémunérés (55%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (TCT, PRIME, ACS,...), qui constituent de ce fait la plus importante source de financement du secteur.
- Quant à leur fonction principale, 66% des rémunérés sont formateurs, 19% assurent une fonction de coordination, 10% du personnel se consacre principalement au secrétariat et à la gestion administrative. 5% travaillent encore à l'accueil et/ou à l'accompagnement du public ; cette dernière fonction est nettement plus fréquente à Bruxelles qu'en Wallonie.

A noter aussi que dans le réseau Lire et Ecrire, la part du personnel employé à des tâches de coordination (ou plus généralement à des fonctions qui ne sont pas de première ligne : formation de formateurs, référent pédagogique, sensibilisation, études, etc.) est nettement plus importante, vu les missions qui lui sont dévolues : le quart du personnel de L&E est engagé dans ce type de tâches, contre 15% pour les autres opérateurs.

- 37% des rémunérés travaillent à temps partiel à l'alphabétisation (certains étant engagés à temps plein par l'organisme, mais pour intervenir dans d'autres pôles de son activité).
- Près des 3/4 ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 45% sont diplômés du supérieur non universitaire ; 27% sont universitaires.

- Quant à leur formation initiale, 37% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique, 26% de type psychologique ou sociale.

Parmi les bénévoles :

- La majorité des bénévoles (88%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 10% plus de 6h. Il est exceptionnel qu'un bénévole preste moins de 2h/semaine (7 personnes, soit 1%).
- Sauf exception, les bénévoles interviennent principalement comme formateurs.
- 51% d'entre eux travaillent bénévolement en alpha depuis plus de deux ans, 34% depuis six mois à deux ans ; seuls 15% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.
- La moitié des bénévoles sont des (pré)pensionnés (51%) ; 32% ne travaillent pas mais ne sont pas non plus demandeurs d'emploi (personnes «au foyer», étudiants) ; 10% travaillent par ailleurs et 7% sont chômeurs.
- Leur niveau de formation initiale est comparable à celui des rémunérés : 80% ont au moins un diplôme A1, 28% étant universitaires.
- Plus souvent que les rémunérés, ils avaient suivi au départ une formation de type pédagogique (46%).

Quant à la formation du personnel, ajoutons que tant les bénévoles que les rémunérés suivent régulièrement des modules spécifiques de formation de formateurs, principalement ceux organisés par les différentes asbl Lire et Ecrire.

Catherine Bastyns
Asbl Lire et Ecrire

18. Voir graphique page 5.

NOUVEAU :
**CD-ROM AVEC DES DONNÉES DE BASE RELATIVES
 AU MARCHÉ DU TRAVAIL EN BELGIQUE**

**DATAWAREHOUSE « MARCHÉ DU TRAVAIL » DE LA BANQUE CARREFOUR
 DE LA SÉCURITÉ SOCIALE**

Diverses institutions publiques de sécurité sociale viennent d'éditer un CD-ROM qui contient de nombreuses données concernant le marché du travail en Belgique. On y trouve des informations concernant la situation socioéconomique de la population de toutes les communes belges par quartier et - pour les grandes villes - par secteur statistique. En outre, il est possible d'analyser la mobilité professionnelle (de l'emploi au chômage, entre divers statuts d'emploi,...) de la population active sur une période d'un an.

Ce CD ROM contient dix (premières) applications de base.

La première application offre un aperçu global de la position socio-économique (travailleur (salarié et indépendant), demandeur d'emploi, non actif) de la population du datawarehouse jusqu'au niveau du quartier (et pour les grands centres urbains et les communes de la Région de Bruxelles - Capitale jusqu'au niveau du secteur statistique).

La deuxième application affine cette approche pour les actifs occupés, en donnant également des informations sur leur secteur d'activité et leur régime de travail.

Les quatre applications suivantes concernent la situation de catégories spécifiques de personnes (jusqu'au niveau de l'arrondissement) : les personnes exerçant

plus d'un emploi (application 3), les travailleurs pour lesquels une intervention à charge de l'ONEm intervient (application 4), les travailleurs à temps partiel (application 6). L'application 5 répartit la population en fonction de la nationalité.

L'application 7 concerne les postes de travail en Belgique et leur répartition jusqu'au niveau de la région en fonction de leurs principales caractéristiques.

Les 3 dernières applications ont trait à certains processus dynamiques à l'oeuvre sur le marché du travail (jusqu'au niveau de l'arrondissement). L'application 8 donne un aperçu général de la mobilité entre positions socio-économiques. L'application 9 concerne la mobilité des travailleurs salariés (mo-

bilité dans l'emploi). L'application 10 traite de la mobilité des demandeurs d'emploi.

Dans la plupart des applications, la population d'une entité géographique déterminée est répartie en fonction du sexe, de l'âge et de la position socio-économique (nomenclature spécifique au datawarehouse) au dernier jour du trimestre. Par ailleurs, un fichier, qui reprend, pour chaque entité géographique (commune / secteur statistique, arrondissement, région, royaume, étranger et inconnu) le nombre total d'habitants au 1er janvier de l'année x+1, répartis en fonction de l'âge et du sexe est également fourni, ce qui permet de calculer des valeurs relatives, telles que le taux d'activité, le taux d'emploi...

A l'exception des applications de base 1, 2 et 7, cette première série

Comparaison de la population du datawarehouse avec la population totale inscrite au Registre national (2000) :

	(n)
Population habitant en Belgique (Registre national 01/01/2001)	10 263 414
Population connue dans le DWH au 31/12/00 et inscrite au Registre national	8 670 724
Population connue dans le DWH au 31/12/00 et inscrite dans le registre BCSS (frontaliers et personnes non inscrites dans une commune belge)	243 453
Population totale connue dans le DWA au 31/12/00	8 914 177
dont	
- population connue auprès des institutions de sécurité sociale	7 665 556
- membres du ménage connus via le Registre national	1 248 621

Source : DWH «marché du travail' et Direction Générale Statistique et Information Economique du SPF Economie, PME, classes moyennes et énergie (anciennement INS).

de dix applications de base se limite à la population en âge de travailler. Les tables sont disponibles pour deux catégories d'âge (15-64 ans et 18-64ans). Les personnes sans domicile en Belgique ou dont l'adresse est inconnue sont reprises dans des tables séparées.

L'édition de ce CD-ROM est une initiative menée en commun par diverses institutions de sécurité sociale : la Banque Carrefour de la sécurité sociale (BCSS), l'Institut national d'assurance maladie et invalidité (INAMI), l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), l'Office national d'allocations familiales pour travailleurs salariés (ONAFTS), l'Office national de l'emploi (ONEm), l'Office national des pensions (ONP), l'Office national de sécurité sociale (ONSS) et l'Office national de sécurité sociale des administrations provinciales et locales (ONSSAPL).

Les données du CD-ROM sont extraites du datawarehouse marché du travail qui a été élaboré dans le cadre d'une collaboration entre ces institutions de sécurité sociale et deux équipes universitaires - le Centre de Sociologie TEF de l'ULB et le Steunpunt Werkgelegenheid, Arbeid en Vorming (WAV), dans le cadre du programme AGORA géré par l'ancien Service des affaires scientifiques, techniques et culturelles (SSTC), devenu l'actuel Service de Politique scientifique fédérale. Le datawarehouse contient des données individuelles codées qui proviennent des institutions de sécurité sociale impliquées.

Pour obtenir le CD-ROM (dont le coût s'élève à 50 Euros) il suffit d'en faire la demande au moyen du **formulaire de commande** placé dans la rubrique «**Statistiques**» que vous trouverez sur le site de la BCSS :

http://ksz-bcss.fgov.be/fr/statistiques/stats_home.htm

(Le manuel de l'utilisateur, la nomenclature socioéconomique et la liste des variables peuvent également être téléchargées à partir de ce site).

Exemples d'exploitation d'une application de base

PERSONNES QUI OCCUPENT PLUSIEURS EMPLOIS (SITUATION AU 30/06/2000)

Source : Datawarehouse BCSS, Application de base 3, estimations TEF-ULB.

Au total, près de 250 000 personnes occupaient plus d'un emploi, le cumul se limitant le plus souvent à deux emplois. Parmi ces personnes une majorité d'hommes (un peu plus de 61%). Globalement, les personnes qui exercent plus d'un emploi sont salariées et ont majoritairement une occupation principale⁽¹⁾ à temps plein (58%), suivies par celles qui sont occupées à temps partiel (33%).

Si l'on distingue selon le sexe, on s'aperçoit que les femmes qui cumulent sont plus de 50% à n'avoir pour emploi principal qu'un temps partiel alors que parmi les hommes ce sont très largement ceux qui ont un premier emploi à temps plein qui ont une autre occupation.

Si l'on s'intéresse de plus près au type de cumul, on note que les hommes combinent d'abord leur emploi salarié principal avec un statut d'indépendant (60%) ensuite ils exercent plus d'un emploi salarié (30%).

Chez les femmes, la situation est totalement inversée, elles sont 6/10 à avoir plusieurs emplois salariés et seulement 30% à cumuler un emploi principal de salariée avec un statut d'indépendant.

Si l'on examine ces mêmes répartitions en tenant compte de la classe d'âge, on voit que le fait d'occuper plus d'un emploi salarié est «l'apanage» des plus jeunes, surtout celui des jeunes femmes. Chez les hommes de plus de 25 ans, cette combinaison d'emplois salariés n'est plus le cas de figure majoritaire. Par contre, même si du côté des femmes on voit également qu'au-delà de 25 ans la proportion de celles qui occupent plusieurs emplois salariés diminue, c'est ce cas de figure qui reste toujours dominant.

Les données présentées ici ne permettent pas de déterminer la cause de ces cumuls, mais au vu des configurations qu'ils prennent si l'on distingue selon le sexe et l'âge il est évident que certaines des hypothèses concernant la place particulière des femmes et des jeunes, tous sexes confondus, pourraient trouver ici une nouvelle illustration.

Notons que cette application de base peut également être «régionalisée» et donner des indications sur le % de temps partiel de l'emploi principal des personnes.

Des croisements avec d'autres variables (comme les salaires ou les secteurs d'activités) ne sont pas disponibles (pour le moment ?) dans cette application de base, mais les données du DWH-BCSS permettent, sur base de demandes sur mesure, d'envisager ce type d'analyse⁽²⁾.

Tableau en page 13.

1. La définition de l'emploi principal d'une personne se trouve dans le Manuel destiné à l'utilisateur dont il est fait mention plus haut.

2. Pour plus d'information sur le DWH-BCSS, voir également l'article «Apports du datawarehouse de la Banque - Carrefour de la sécurité sociale (BCSS) pour l'analyse du fonctionnement du marché du travail» dans la LI-TEF 4/2002.

NOTES & ÉTUDES

Caractéristique de l'emploi principal selon le sexe et le nombre d'emploi

Tous									
Emploi principal	Nombre total d'emplois				Emploi principal	Nombre total d'emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Temps partiel	72 856	7 002	1 012	80 870	Temps partiel	29,7	2,9	0,4	33,0
Indépendant	10 492	698	65	11 255	Indépendant	4,3	0,3	0,0	4,6
Temps plein	137 288	4 868	442	142 598	Temps plein	56,0	2,0	0,2	58,2
Autres	9 550	757	111	10 418	Autres	3,9	0,3	0,0	4,2
Total	230 186	13 325	1 630	245 141	Total	93,9	5,4	0,7	100,0
Hommes									
Emploi principal	Nombre total d'emplois				Emploi principal	Nombre total d'emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Temps partiel	20 705	2 638	419	23 762	Temps partiel	13,8	1,8	0,3	15,9
Indépendant	6 142	397	32	6 571	Indépendant	4,1	0,3	0,0	4,4
Temps plein	109 241	4 093	397	113 731	Temps plein	72,9	2,7	0,3	75,9
Autres	5 338	399	50	5 787	Autres	3,6	0,3	0,0	3,9
Total	141 426	7 527	898	149 851	Total	94,4	5,0	0,6	100,0
Femmes									
Emploi principal	Nombre total d'emplois				Emploi principal	Nombre total d'emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Temps partiel	52 151	4 364	593	57 108	Temps partiel	54,7	4,6	0,6	59,9
Indépendant	4 350	301	33	4 684	Indépendant	4,6	0,3	0,0	4,9
Temps plein	28 047	775	45	28 867	Temps plein	29,4	0,8	0,0	30,3
Autres	4 212	358	61	4 631	Autres	4,4	0,4	0,1	4,9
Total	88 760	5 798	732	95 290	Total	93,1	6,1	0,8	100,0

Type de cumul selon l'âge, le sexe et le nombre d'emploi

Tous les hommes									
Pays	Nombre emplois				Pays	Nombre emplois			
Type de cumul	2	3	≥ 4	Total	Type de cumul	2	3	≥ 4	Total
Salarié	48 966	3 690	473	53 114	Salarié	32,7	2,5	0,3	35,4
Salarié + Ind ⁽³⁾	86 324	3 449	393	90 166	Salarié + Ind	57,6	2,3	0,3	60,2
Ind + salarié ⁽⁴⁾	6 142	397	32	6 571	Ind + salarié	4,1	0,3	0,0	4,4
Total	141 432	7 536	898	149 851	Total	94,4	5,0	0,6	100,0
Hommes 18-24									
Pays	Nombre emplois				Pays	Nombre emplois			
Type de cumul	2	3	≥ 4	Total	Type de cumul	2	3	≥ 4	Total
Salarié	6 429	373	49	6846	Salarié	64,3	3,7	0,5	68,5
Salarié + Ind	2 658	100	4	2762	Salarié + Ind	26,6	1,0	0,0	27,6
Ind + salarié	370	19	3	392	Ind + salarié	3,7	0,2	0,0	3,9
Total	9 455	489	56	10 000	Total	94,6	4,9	0,6	100,0

3. Dans cette combinaison, l'emploi salarié est l'emploi principal.

4. Dans cette combinaison, l'emploi indépendant est l'emploi principal.

NOTES & ÉTUDES

Pays					Pays				
Hommes 25-49					Hommes 25-49				
Type de cumul	Nombre emplois				Type de cumul	Nombre emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Salarié	34 640	2 704	342	37 681	Salarié	30,7	2,4	0,3	33,4
Salarié + Ind	67 708	2 566	285	70 559	Salarié + Ind	60,0	2,3	0,3	62,5
Ind + salarié	4 294	264	18	4 576	Ind + salarié	3,8	0,2	0,0	4,1
Total	106 640	5 531	645	112 816	Total	94,5	4,9	0,6	100,0
Pays					Pays				
Hommes 50-64					Hommes 50-64				
Type de cumul	Nombre emplois				Type de cumul	Nombre emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Salarié	7 897	613	82	8 587	Salarié	29,2	2,3	0,3	31,8
Salarié + Ind	15 958	783	104	16 845	Salarié + Ind	59,0	2,9	0,4	62,3
Ind + salarié	1 478	114	11	1 603	Ind + salarié	5,5	0,4	0,0	5,9
Total	25 331	1 507	197	27 035	Total	93,7	5,6	0,7	100,0
Pays					Pays				
Toutes les femmes					Toutes les femmes				
Type de cumul	Nombre emplois				Type de cumul	Nombre emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Salarié	57 424	3 945	568	61 922	Salarié	60,3	2,6	0,4	41,3
Salarié + Ind	26 992	1 561	131	28 684	Salarié + Ind	18,0	1,0	0,1	19,1
Ind + salarié	4 350	301	33	4 684	Ind + salarié	2,9	0,2	0,0	3,1
Total	88 760	5 798	732	95 290	Total	59,2	3,9	0,5	63,6
Pays					Pays				
Femmes 18-24					Femmes 18-24				
Type de cumul	Nombre emplois				Type de cumul	Nombre emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Salarié	7 409	457	58	7 919	Salarié	75,1	4,6	0,6	80,3
Salarié + Ind	1 498	76	3	1 577	Salarié + Ind	15,2	0,8	0,0	16,0
Ind + salarié	349	19	2	370	Ind + salarié	3,5	0,2	0,0	3,8
Total	9 254	549	63	9 866	Total	93,8	5,6	0,6	100,0
Pays					Pays				
Femmes 25-49					Femmes 25-49				
Type de cumul	Nombre emplois				Type de cumul	Nombre emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Salarié	44 163	3 050	414	47 622	Salarié	58,9	4,1	0,6	63,5
Salarié + Ind	22 277	1 317	110	23 704	Salarié + Ind	29,7	1,8	0,1	31,6
Ind + salarié	3 393	225	20	3 638	Ind + salarié	4,5	0,3	0,0	4,9
Total	69 831	4 589	544	74 964	Total	93,2	6,1	0,7	100,0
Pays					Pays				
Femmes 50-64					Femmes 50-64				
Type de cumul	Nombre emplois				Type de cumul	Nombre emplois			
	2	3	≥ 4	Total		2	3	≥ 4	Total
Salarié	5 852	438	96	6381	Salarié	55,9	4,2	0,9	61,0
Salarié + Ind	3 217	168	18	3403	Salarié + Ind	30,8	1,6	0,2	32,5
Ind + salarié	608	57	11	676	Ind + salarié	5,8	0,5	0,1	6,5
Total	9 675	660	125	10460	Total	92,5	6,3	1,2	100,0

Adinda Vanheerswyngheles
TEF-ULB

RECHERCHES EN COURS

Recherches du Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation (TEF-ULB)
ou recherches auxquelles le TEF est associé.

Adaptation du datawarehouse «Marché du travail» de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale à l'e-government de la Sécurité sociale

Commanditaire : Service Public Fédéral de Programmation. Politique Scientifique (ex SSTC) -programme AGORA

Partenaires de la recherche : TEF-ULB, Steunpunt WAV, la BCSS et les diverses Institutions qui alimentent le Datawarehouse.

Durée : 1/1/2004 au 31/12/2005

Le datawarehouse marché du travail, résultat d'un projet AGORA commencé en 1999, est le fruit de la collaboration entre la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale (BCSS), l'Office National de l'Emploi (ONEm), l'Institut National de Maladie et d'Invalidité (INAMI), l'Office National de Sécurité Sociale (ONSS), l'Office National de Sécurité Sociale des Administrations Locales et Provinciales (ONSS-APL), l'Institut National d'Assurances Sociales pour Travailleurs Indépendants (INASTI) et l'Office National d'Allocation Familiales pour Travailleurs Salariés (ONAFST). (Actuellement, la phase de test en vue de l'intégration des données du Cadastre des pensions du SPF Affaires sociales est en cours).

L'objectif de ce projet consistait à développer un datawarehouse, alimenté régulièrement par des données en provenance des systèmes opérationnels des diverses institutions partenaires. De cette manière, l'on dispose d'informations récurrentes qui peuvent être mises de manière rapide et peu onéreuse à la disposition de la communauté scientifique et des institutions publiques intéressées.

La mise en place de l'E-Gouvernement de la Sécurité Sociale prévoit l'échange électronique de données entre les employeurs et les institutions de Sécurité sociale. Son objectif étant l'interrogation unique de l'employeur, l'harmonisation des instructions et la suppression d'une série de formulaires existants.

L'introduction de l'E-Gouvernement de la Sécurité Sociale modifie sensiblement le contenu des bases de données des diverses institutions et par ricochet celui du Datawarehouse «Marché du travail». Pour assurer la continuité du Datawarehouse il faut donc l'adapter aux changements induits par le projet d'E-Gouvernement. Entre autres, revoir la définition de certaines variables, réévaluer leur degré de précision, prévoir l'introduction de nouvelles variables ou dimensions, ce qui ne pourra qu'enrichir le datawarehouse existant.

Evolution de l'emploi dans les associations subventionnées ou agréées par la Communauté Française et/ou la région wallonne

Commanditaires : Ministère de la Communauté Française, Ministère de la Région Wallonne, Fonds Social Européen.

Partenaires concernés : TEF-ULB, Ministère de la Communauté Française, Ministère de la Région wallonne

Dans la foulée de travaux déjà réalisés dans le cadre de l'application des «accords du non marchand» et de la réforme des Programmes de résorption du chômage «PRC», l'objectif est de mettre en place des cadastres permanents alimentés par des données administratives, le cas échéant complétées par des données en provenance d'autres sources.

Les outils mis en place devront aider les autorités compétentes à remplir leurs missions décrétales, à planifier, à évaluer, à quantifier leurs politiques respectives. Les procédures de collecte des informations seront envisagées dans une perspective de simplification administrative en veillant à ne pas multiplier les sollicitations auprès des institutions (administrations et employeurs) productrices des données authentiques requises. ■

Amparo Serrano Pascual (Edited by)

Are activation policies converging in Europe? The European employment strategy for young people

European Trade Union Institute, 518 p., 2004

The purpose of this collective work is to ascertain the extent to which the model of activation promoted partly by the European institutions has been followed at national level and whether or not we are witnessing a process of convergence in the activation models implemented in different European countries regarding young people.

A series of questions has been discussed in this manuscript, such as whether a process of convergence is observable in the employment policies for young people in Europe, what role the European institutions are playing in this process, and in what direction is this process of convergence - insofar as it is shown to exist - actually moving? And the next step has been to analyse the role played by different national aspects - such as labour regulations, social institutions, the labour market situation - in the processes of divergence, if such there be, between the ways in which the principle of activation was put into practice.

Why the principle of activation? Why young people? It is our view that this principle constitutes a central axis of the social model being advocated by the European institutions and, as such, that it is a component of the process of building up a "European identity". And the application of this principle has turned out to be of particular interest in the case of young people whose overwhelming social representation facilitated the introduction of a particularly extreme version of this principle of activation.

The contributors to this volume demonstrate the multidimensional and complex nature of the changes undergone in employment policies. Accordingly, so as to reflect and not reduce the complexity, the arguments are presented from a transcultural perspective. This transcultural reference that runs through its arguments is one of the book's main strengths (and originality), as it prevents the kind of taking for granted characteristic of analyses that focus only on one's own familiar territory. A second strength of this book is the way in which the arguments are conducted at different levels: a first group of chapters maintains a more theoretical level and contains discussions of a predominantly horizontal nature concerning the notion of activation promoted by the European Union, comparison between, and trends exhibited by, activation models within Europe, recommendations and discussion of the convergence processes thereby promoted. A second set of chapters analyses these processes on the basis of specific National cases, looking at how this perspective has been incorporated into practice in different European countries. Each of these articles discusses the situation in at least two countries in order to foster the comparative approach. The third group of chapters discuss in a comparative perspective the role of activation policies as a fight against social exclusion and the local dimension.

At these three levels, and this is a third strength of the book, the authors who are from a range of disciplines and angles, which allows to have different aspect of the dimension of activation under discussion: the balance between rights and responsibilities underlying each of the activation models; the type (quality) of job offered; the extent to which the measures adopted offer universal coverage; strategies for implementation of activation, etc.

This comparative exercise has thus taken different points of departure, enabling the process to be analysed from different perspectives, and to consider the possible dimensions of convergence/divergence in the so-called activation policies. This volume thus approaches the subject under study from a range of different angles, allowing the multidimensional character of the activation strategy to be better perceived.

Structure of the book:

1. Introduction
A. Serrano

First section: Activation policies and Welfare State: transversal trends

2. The EU's concept of activation for young people: towards a new social contract?
E. Crespo and A. Serrano
3. Activation policies: A comparative perspective?
Jean Claude Barbier
4. Trends in unemployment, employment policies and the absorption of young people into employment
Mateo Alaluf
5. The rhetoric of activation and its effects on the definition of the target groups for social integration policies
Jean Michel Bonvin

Second section: Activation policies in comparative perspective

6. Comparing youth activation policies in Denmark and the UK
Collin Lindsay and Mikkel Mailand
7. The Danish experience of labour market policy and activation of the unemployed
Jens Lind and Iver Hornemann
8. Activation policies and employment norms: the situation in France compared with experiences in four European countries (Belgium, Denmark, Netherlands, United Kingdom)
Florence Lefresne and Carole Tuchsirer
9. Activation policies need carefully policy design and monitoring: Lessons from Canada and Germany
Janine Leschke, Isabelle Schömann and Klaus Schömann
10. Activation in youth unemployment policy in Germany and Austria
Winfried Heidemann and Rademacker
11. Activation strategies. An outline for a comparison of contemporary rationales in Spain, the UK, Sweden and France
Isabelle Darmond

PUBLICATIONS

Third section: Activation and social exclusion: case studies and policy lessons

12. Long-term Unemployment and the risk of social exclusion among young people in Europe: Recommendations for Activation policies

Thomas Kieselbach and Ute Traiser

13. Good practices in activation at local level

Celine Lafoucriere and Jonathan Winterton

14. Conclusion: Towards convergence of the European activation policies?

Amparo Serrano

European Trade Union Institute (ETUI)

Tél: 02/224.04.70, Fax: 02/224.05.02

courriel: etui@etuc.org, <http://www.etuc.org/etui/>

Price: 25 EUR

...

Mateo Alaluf, Najat Imatouchan, Pierre Marage, Serge Pahaut, Robertine Sanvura, Ann Valkeneers

Les femmes et les professions scientifiques. Diplômes universitaires et accès à l'emploi

Editions de l'Université de Bruxelles, Institut de Sociologie, Sociologie du Travail, 2004

Malgré une meilleure réussite des filles à l'école, l'infériorisation des femmes dans l'emploi persiste. Même si les filles ne tirent pas tous les avantages professionnels de leurs succès scolaires et si le poids des structures familiales pèse sur leur vie professionnelle, l'accès des femmes aux emplois d'encadrement et de responsabilité est devenu un fait important.

Pas plus que les emplois d'exécution, les emplois universitaires ne sont à l'abri des approches «viriles» qui dominent les représentations du travail et contribuent à inférioriser les femmes. La situation des femmes universitaires dans les entreprises est cependant bien différente de celle des femmes qui se trouvent dans des positions dominées. Leur présence dans les emplois d'encadrement ne suscite sans doute plus les oppositions et les réticences qu'avaient rencontrées les générations précédentes et leurs trajectoires professionnelles et familiales ressemblent à beaucoup d'égards à celles de leurs collègues masculins.

Au terme de l'enquête, deux constats s'imposent : d'une part, les femmes ne sont plus marginales mais sont très largement présentes dans les emplois universitaires, y compris dans les professions scientifiques et techniques; d'autre part, contrairement aux assertions courantes, on ne peut parler de «désaffection» à l'égard des filières scientifiques et techniques.

Des verrous ont donc bien sauté pour les générations des femmes diplômées universitaires d'après 1970.

Mais des obstacles demeurent. Dans leur carrière professionnelle, les femmes continuent à se heurter à un «plafond de verre», même si il s'est déplacé vers le haut. Et les inégalités dans la répartition des charges familiales conduisent à faire peser différemment sur les femmes et sur les hommes les contraintes de la vie professionnelle, et à fragiliser les carrières féminines.

Ainsi, alors que les professions scientifiques et techniques sont désormais largement ouvertes aux femmes, les normes implicites qui délimitent les secteurs à domination masculine continuent à faire des carrières féminines un parcours d'obstacles. ■

GROUPE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES «GENRE ET MIGRATION» (GEM) À L'ULB

Le groupe d'études et de recherches «Genre et Migration» vient d'être créé à l'Institut de sociologie de l'Université libre de Bruxelles.

La féminisation croissante des migrations depuis une quinzaine d'années et les débats de société que suscitent ces migrations à travers, par exemple, les questions de l'identité et du statut des femmes dans la religion, en particulier des Musulmanes, rendent la question des femmes migrantes éminemment actuelle et pertinente.

Si depuis une trentaine d'années, les Women's studies, d'un côté, et les études sur les migrations, de l'autre, se sont fortement développées, la perspective analytique associant le genre et la migration est relativement récente et assez neuve en Belgique, particulièrement du côté francophone. L'articulation de ces deux objets de recherche vise ici à considérer l'impact du genre sur la condition des migrant-es,

notamment dans les phénomènes de domination, de discrimination et d'exploitation (comme la traite des êtres humains).

Un programme d'activités a d'ores et déjà été ébauché pour les années 2004-2006. Il prévoit, notamment l'organisation de conférences et de séminaires, la planification de publications et la constitution de réseaux de chercheur-es de Belgique et de l'étranger.

Un site Web a été créé. L'adresse du site du GEM est la suivante :

<http://www.ulb.ac.be/is/gem/>

Pour de plus amples informations :

Groupe d'études et de recherches «Genre et Migration»

ULB - Institut de sociologie

13e étage, Bureau 109

Avenue Jeanne, 44 (CP 124) - 1050 Bruxelles

Tel : 02/650 33 62

Fax : 02/650 33 35

Email : nouali@ulb.ac.be

Avec les contributions de

Danièle Meulders, DULBEA • Pascale Vielle, Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes • Catherine Marry, LASMAS IRESO, CNRS • Ann Valkeneers, TEF-ULB • Pierre Marage, Faculté des Sciences ULB • Amina Gangji, DULBEA-ULB • Séverine Lemièrre, Matisse - CNRS - Université Paris 1

Inscription

PARTICIPATION GRATUITE AU COLLOQUE :

L'inscription est souhaitée.

INSCRIPTION PAYANTE COMPRENANT :

- le rapport de la recherche «Women in industrial research»
- le livre «Les femmes et les professions scientifiques. Diplômes universitaires et accès à l'emploi», Editions de l'Université de Bruxelles
- les pauses café, le lunch, le drink.

L'inscription est obligatoire.

Le coût de 20 € est à verser sur le compte 210-0429400-33 avec les mentions :
LB-262-4-R00002, J.E. 26/10/04,
et vos coordonnées complètes (nom, institution...).

BULLETIN D'INSCRIPTION DISPONIBLE SUR LE SITE :

www.ulb.ac.be/project/tef

à renvoyer au TEF-ULB - Colloque Newtonia

Par courrier : CP 124, Avenue Jeanne 44
1050 Bruxelles

ou fax : +32/(0)2/650 33 35

ou courriel : tef@ulb.ac.be

Renseignements pratiques

LIEU

ULB - Campus du Solbosch - Bâtiment S
Salle Dupréel (1er étage)
Avenue Jeanne 44 - B-1050 Bruxelles

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Tél. : +32-(0)2/650 31 83

ULB

Le Centre de Sociologie du Travail, de l'Emploi et de la Formation (TEF), le Département d'Economie Appliquée - Economie du Travail et de l'Emploi (DULBEA-ETE) et la Faculté des Sciences de l'Université Libre de Bruxelles organisent

la journée d'étude

«Les femmes et les professions scientifiques: les femmes dans la recherche. Diplômes universitaires et accès à l'emploi»

**Mardi 26 octobre 2004
de 9 à 18h**

Ce colloque présentera les résultats de deux études récentes menées à l'ULB

«Les femmes et les professions scientifiques»

(2ème phase de la recherche Newtonia), réalisée par le TEF-ULB et la Faculté des Sciences de l'ULB.

«Women in industrial research»

réalisée par le DULBEA-ETE

ACQUISITIONS

À quelques exceptions près, le TEF ne diffuse pas les documents mentionnés ci-dessous.

Pour que vous puissiez les acquérir, nous avons indiqué à la suite de chaque référence (sauf pour ce qui concerne les ouvrages à large diffusion)

le numéro de téléphone ou une adresse où la publication peut être commandée.

Les documents peuvent également être consultés au Centre de Documentation TEF.

Anticipation de l'évolution des métiers dans les PME. Impacts de la gestion de la qualité, de la sécurité et de l'environnement, Synthèse de la phase exploratoire, Namur, Observatoire wallon de l'Emploi - Comités subrégionaux de l'emploi et de la Formation, 2004.

Observatoire wallon de l'Emploi. Service des études et de la Statistique du Ministère de la région wallonne, Tél: 081/33.30.50, Fax: 081/33.30.55, courriel: ses@mrw.wallonie.be, <http://www.observatoire.emploi.wallonie.be> ou <http://www.statistiques.wallonie.be>

Barriat V.-A., *Les systèmes de management environnemental. Guide pratique pour les représentants des travailleurs*, Bruxelles, Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement CSC-FGTB (RISE), Juillet 2003.

Barriat V.-A., *Remplacer l'amiante: nouveaux matériaux, nouveaux risques?*, Bruxelles, Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement CSC-FGTB (RISE), Décembre 2003.
Formation Education Culture (FEC), Tél: 02/246.32.52, fax: 02/246.30.10, courriel: mgerard@acv-csc.be

Clerbaux P. and Vroman P., *Poids socio-économique des entreprises implantées sur le site du port de Bruxelles. Enquête 2001*, Bruxelles, Observatoire Bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications, avril 2002.
Tél: 02/505.78.19, courriel: etudes@orbem.be, <http://www.orbem.be>

Cobbaut J. and Gielen H., *Former pour réussir. Guide pratique pour une approche plus méthodique de la formation en entreprise*, Bruxelles, CEFORA (Centre de formation de la CPNAE), 2002.
Cefora, Tél: 02/734.62.11, Courriel: info@cefora.be, <http://www.cefora.be>

Conclure une convention collective de travail, Clés pour ..., Bruxelles, Service Public Fédéral (SPF) Emploi, Travail et Concertation sociale, Octobre 2003.
Tél: 02/233.41.11; Fax: 02/233.44.88; courriel: meta.fgov.be; <http://www.meta.fgov.be>

Congé de paternité: choisir d'être présent, Bruxelles, Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, 2003.
Courriel: egalite@meta.fgov.be, fax: 02/233.40.32

Dermonne C., *Le permis d'environnement en Région wallonne. Guide pratique pour les délégués syndicaux*, Bruxelles - Jambes, Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement CSC-FGTB (RISE), Avril 2003.
Centre d'Education Populaire André Genot (CEPAG), Tél: 02/506.83.96, Fax: 02/502.73.92, Courriel: info@rise.be

Goldmann S. and Mourabit J., *Récits d'insertion. Limites et perspectives des pratiques d'insertion socioprofessionnelle menées à la Mission locale de Forest*, Bruxelles, Commission Communautaire Française de la Région de Bruxelles-Capitale - Mission locale de Forest.

Istace E., Laffut M., Plasman R., et Ruyters C., *Sphères privée et professionnelle. Vers une recomposition des rôles et des actions*, Bruxelles, Editions De Boeck, 2004.

Le crédit-temps, la réduction de 1/5 de la carrière et la réduction des prestations pour les plus de 50 ans, Bruxelles, Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), 2003.
CSC, 579 Chaussée de Haecht 1031 Bruxelles, <http://www.csc-en-ligne.be>

Les fonctions critiques. Enquête auprès des consultants en intérim, Bruxelles, Fédération des partenaires de l'emploi (Federgon) - Centre de formation de la Commission Paritaire Nationale Auxiliaire pour Employés (CEFORA), Juin 2004.
Cefora, Tél: 02/734.62.11, Courriel: info@cefora.be, <http://www.cefora.be>
Federgon, Tél: 02/203.38.03, Fax: 02/203.42.68, courriel: info@federgon.be, <http://www.federgon.be>

Le Fonds de l'Expérience professionnelle, Bruxelles, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Avril 2004.
Tél: 02/233.42.14, Courriel: publi@meta.fgov.be, <http://www.meta.fgov.be>

Le Livre blanc des PME. La concertation n'est pas le privilège des grandes entreprises, Bruxelles, Confédération des Syndicats Chrétiens (CSC), Mars 2004.
CSC, 579 Chaussée de Haecht 1031 Bruxelles, <http://www.csc-en-ligne.be>

ACQUISITIONS

Le poids économique et social des entreprises soutenues par la Société de Développement Régional Bruxellois. Enquête 2001, Bruxelles, Observatoire bruxellois du Marché du Travail et des Qualifications, Juin 2002.
Tél: 02/505.78.19, courriel: etudes@orbem.be, <http://www.orbem.be>

L'industrie alimentaire en Région wallonne, Bruxelles, Institut de Formation Professionnelle de l'Industrie Alimentaire (IFP) - Comités Subrégionaux de l'Emploi et de la Formation, 2003.
IFP, Tél: 02/528.89.55, <http://www.ipv-ifp.be>

Michel I., *Faire campagne sur l'environnement: comment? Guide pratique pour les délégués syndicaux*, Bruxelles - Jambes, Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement CSC-FGTB (RISE), Novembre 2003.
Centre d'Education Populaire André Genot (CEPAG), Tél: 02/506.83.96, Fax: 02/502.73.92, Courriel: info@rise.be

Magnusson L., Mosesdottir L., et Serrano Pascual A., *Equal pay and gender mainstreaming in the European employment strategy*, Bruxelles, European Trade Union Institut, 2003.
European Trade Union Institute (ETUI), Tél: 02/224.04.70, Fax: 02/224.05.02, courriel: etui@etuc.org, <http://www.etuc.org/etui/>

Ouali N. (Ed.), *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, Louvain-La-Neuve, Bruylant-Academia, 2004.

Parsons N. and Yuan Zhigang (Editors), *Economic Globalisation and Employment Policy*, Conference of the International Research Network on Employment, Unemployment and the Challenge of Globalisation, Shanghai, 11-12 September 2003, 2004.

Plan national d'action pour l'emploi (PAN) - Belgique, Bruxelles, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, 2003.
<http://www.meta.fgov.be>

Porot V., *Les activités de nettoyage et l'environnement*, Bruxelles, Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement CSC-FGTB (RISE), 2001.
Formation Education Culture (FEC), Tél: 02/246.32.52, fax: 02/246.30.10, courriel: mgerard@acv-csc.be

Rapport annuel du Conseil Supérieur de l'Emploi, Bruxelles, Conseil Supérieur de l'Emploi, 2004.
Tel : 02/233.49.44, Courriel : albert.vannuffel@meta.fgov.be

Rapport du Conseil Economique et Social de la Région wallonne sur la situation économique et sociale de la Wallonie 2003, Liège, Conseil Economique et Social de la Région wallonne (CESRW), 2003.
Tél : 04/232.98.11, Fax : 04/232.98.10, Courriel: info@cesrw.be, <http://www.cesrw.be>

Roesems T. and Perdaens A., *Rapport sur l'état de la pauvreté dans la Région de Bruxelles-Capitale*, 9^e rapport, Bruxelles, Observatoire de la Santé et du Social. Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale, Avril 2004. Tél : 02/502.60.01, Fax : 02/502.59.05, Courriel : aperdaens@ccc.irisnet.be ou troesems@ggc.irisnet.be

Serrano Pascual A. (directed by), *Are activation policies converging in Europe? The European employment strategy for young people*, Brussels, European Trade Union Institut (ETUI), 2004.
European Trade Union Institute (ETUI), Tél: 02/224.04.70, Fax: 02/224.05.02, courriel: etui@etuc.org, <http://www.etuc.org/etui/>

Sonda Cl., *Amiante, danger mortel*, Bruxelles, Réseau Intersyndical de Sensibilisation à l'Environnement CSC-FGTB (RISE), 2002. Institut wallon d'études, de recherches et de formation (IWERF), Tél: 02/506.83.96, Fax: 02/502.73.92, Courriel: info@rise.be

Travail atypique. Fiches thématiques, Bruxelles - Louvain-La-Neuve, CSC Femmes - Fondation Travail Université, Novembre 2002. CSC, 579 Chaussée de Haecht, 1031 Bruxelles ; FTU : Tél : 081/72.51.22, Courriel : pvendramin@ftu-namur.org

Travailler dans le système des titres-services, Clés pour ..., Bruxelles, SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, Mai 2004.
Tél: 02/233.42.14, Courriel: publi@meta.fgov.be, <http://www.meta.fgov.be>

DANS LES REVUES

Sélection d'articles ou de numéros spéciaux de revues consultables dans notre centre de documentation et qui traitent de sujets liés au travail, à l'emploi et à la formation.

«Assurance-dépendance», *Revue Belge de Sécurité Sociale*, n° 1, 1er trimestre 2004. Ministère des Affaires sociales, de la Santé publique et de l'Environnement, Tél: 02/509.80.22, Fax: 02/509.85.33, <http://socialsecurity.fgov.be/bib/index.htm>.

«Convenios colectivos y clasificaciones profesionales», *Sociologia del Trabajo*, n° 51, Primavera 2004. Siglo XXI de Espana Editores, Tél: 00/34/91.745.09.13, Fax: 00/34/91.561.58.19, Courriel: ventas@sigloxxieditores.com

ACQUISITIONS

«Emploi public: trajectoires professionnelles et carrières salariales, mobilité intra-groupe des salariés, les lieux de travail», *Economie et Statistique*, n° 369-370, 2003. Insee Info Service, Tour Gamma A, 195 rue de Bercy, F75582 Paris Cedex, Tél: 00/33/1.41.17.50.50 ou 00/33/1.41.17.66.11, <http://www.insee.fr>

«En débat: développement durable ou décroissance? Le développement durable victime du consensus?», *Politique, revue de débats*, n° 35, Juin 2004. Tél: 02/535.06.84, Courriel: redaction@politique.eu.org, www.politique.eu.org

«Flexicurity: conceptual issues and political implementation in Europe», *Transfer. European review of labour and research*, n° 2, Summer 2004. European Trade Union Institute (ETUI), Tél: 02/224.04.70, Fax: 02/224.05.02, courriel: etui@etuc.org, <http://www.etuc.org/etui/>

Gautié J., «Faut-il taxer plutôt que réglementer les licenciements?», *Connaissance de l'Emploi (anciennement Quatre Pages)*, n° 5, Juillet 2004. Centre d'Etudes de l'Emploi (CEE), Tél: 00/33/5.45.92.68.00, Fax : 00/33/5.49.31.02.44, <http://www.cee-recherche.fr>

Graitson D., «La réforme de l'enseignement supérieur en Communauté française», *Wallonie*, n° 78, Mars 2004. CESRW, Tél : 04/232.98.36; Fax : 04/232.98.10; E-mail: cesrw@skynet.be; <http://www.cesrw.be>

«L'accès des femmes aux métiers: la longue marche vers l'égalité professionnelle», *Premières Informations et Premières Synthèses*, n° 31.2, Juillet 2004. La Documentation Française, Tél: 00/33/1.40.15.70.00; Fax: 00/33/1.40.15.68.00; <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

«L'égalité au travail», *Revue Internationale du Travail*, Vol. 142, n° 4, 2003/4. Bureau International du Travail (BIT), Tél : 00/41/22.799.78.28, Fax : 00/41/22.799.78.38, Courriel: pubvente@ilo.org, <http://www.ilo.org/revue>

«Les femmes et les métiers de l'informatique: au delà des idées reçues», *La Lettre Emerit*, n° 38, 1er trimestre 2004. FTU (Fondation Travail Université), Tél: 081.72.51.22, Fax : 081/72.51.28, pvendramin@compuserve.com, <http://www.ftu.org>

«Les jeunes issus de l'immigration. De l'enseignement supérieur au marché du travail», *Bref-Cereq*, n° 205, Février 2004. Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (CEREQ), Tél: 00/33/4.91.13.28.28, Fax : 00/33/4.91.13.28.80; <http://www.cereq.fr>

«Les travailleurs âgés face à l'emploi», *Economie et Statistique*, n° 368, 2003. Insee Info Service, Tour Gamma A, 195 rue de Bercy, F75582 Paris Cedex, Tél: 00/33/1.41.17.50.50 ou 00/33/1.41.17.66.11, <http://www.insee.fr>

«Politique de l'emploi: un nombre croissant d'intervenants», *Premières Informations et Premières Synthèses*, n° 30.2, Juillet 2004. La Documentation Française, Tél: 00/33/1.40.15.70.00; Fax: 00/33/1.40.15.68.00; <http://www.ladocfrancaise.gouv.fr>

«Titre-service, que comprendre, que penser?», *Regards Economiques*. IRES-UCL, n° 20, Mars 2004. Tél: 010/47.41.46, courriel: regards@ires.ucl.ac.be, <http://www.regards.ires.ucl.ac.be>

«Une stratégie commune de santé et de sécurité pour une Europe élargie», *Bulletin d'Information du Bureau Technique Syndical Européen pour la Santé et la sécurité*, Numéro spécial 22-23 - Conférence CES-BTS, Avril 2004. BTS, Tél: 02/224.05.60, courriel: tutb@etuc.org, <http://www.tutb.etuc.org>

Valenduc C. (sous la direction de), «Les subventions», *Reflets et Perspectives de la Vie Economique*, n° 1, 2004. De Boeck & Larcier, c/o Accès plus, Tél: 010/48.25.70, Fax: 010/48.25.19, Courriel: acces+cde@deboeck.be

Wagner A., «Développement des services: quels emplois pour les femmes?», *Travail et Emploi*, n° 98, Avril 2004. La Documentation Française : 124 rue Henri-Barbusse, F-93308 Aubervilliers (France), Tél : 00/33/(1).40.15.70.00; Fax: 00/33/(1).40.15.68.00; http://www.travail.gouv.fr/etudes/etudes_travail_emploi.html et <http://www.ladocfrancaise.fr>

SOMMAIRE

NOTES & ÉTUDES

Les chiffres de l'alpha. Principaux résultats de l'enquête 2002-03 sur l'alphabétisation des adultes en Communauté française de Belgique.

Catherine Bastyns

Asbl Lire et Ecrire..... 3

CD-ROM avec des données de base relatives au marché du travail en Belgique. Datawarehouse «Marché du travail» de la Banque Carrefour de la Sécurité Sociale

Adinda Vanheerswynghels

TEF-ULB..... 11

RECHERCHES EN COURS 15

PUBLICATIONS 16

ACQUISITIONS 19

DANS LES REVUES 20

PERSONNES À CONTACTER pour le TEF-ULB :

M. Alaluf, A. Vanheerswynghels
Avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles
Rue de Bruxelles 39, 1400 Nivelles
Tél.: (02) 650.31.83 - (067) 21.79.51
Fax : (02) 650.91.18 - (067) 21.79.53
Courriel : LI-TEF@ulb.ac.be

PERSONNES À CONTACTER pour le Steunpunt Werkgelegenheid Arbeid Vorming :

J. Bundervoet, P. van der Hallen,
Departement Sociologie,
E. van Evenstraat 2B, 3000 Leuven
Tel.: (016) 32 32 39 - Fax : (016) 32 32 40
E-mail : steunpunt.wav@hiva.kuleuven.ac.be